

Compte-rendu du conseil municipal de Saint-Martin-en-Vercors

Séance du 30 septembre 2021

Présents : Andrée Séquier, Jean-Christophe Dye, Philippe Desfeux, Patricia Mottin, Jean-Marie Guillet, Anaïs Idelon, Lionel Dusserre, Sandrine Bellier-Benistand

Excusée ayant donné pouvoir : Jean Vignon, Lucie Valentin

Délibérations du conseil

→ La commune ne fait pas jouer son droit de préemption pour la vente de la parcelle D 508 située au hameau des Moreaux.

Voté à l'unanimité.

→ Madame le Maire expose qu'une propriétaire de Saint-Julien-en-Vercors vend deux armoires métalliques qui pourraient être installées à l'atelier des services techniques communal pour y ranger du matériel.

Le conseil approuve cet achat pour un montant de 300 € net de taxes.

Voté à l'unanimité.

→ Après consultation, le marché de prestation de déneigement des routes communales éloignées de 2021 à 2024 est attribué à M. Pierre Bottala, pour un montant horaire de 80 €HT.

Voté à l'unanimité.

→ Madame le Maire rappelle qu'il a été évoqué au conseil municipal du 26 août 2021 les dégâts d'orage subit durant la nuit du 30 au 31 juillet 2021 lors d'un épisode orageux d'une intensité exceptionnelle par la quantité de pluie s'étant abattue en un court laps de temps.

Ce phénomène a causé des dégâts importants sur la voirie et des infrastructures communales.

La commune a déposé deux dossiers de demande de subvention, un auprès de l'État au titre de la DETR 2021 et un auprès du Conseil départemental de la Drôme au titre des Fonds intempéries.

Voté à l'unanimité.

→ Madame le Maire informe le conseil qu'il y a lieu de renouveler pour 5 ans, la convention de programme de reconnaissance des certifications forestières (PEFC). Cette certification forestière privée promeut la gestion durable des forêts. Le coût de cette adhésion est de 1 € / hectare + 25 € de frais administratifs.

Le conseil approuve le renouvellement de cette convention.

Voté à l'unanimité.

Décision du conseil

→ Madame le Maire informe le conseil que plusieurs habitants du hameau des Ritons et un habitant au hameau de Tourtre ayant acheté une habitation à rénover souhaiterait se raccorder au réseau d'assainissement collectif plutôt que de créer un réseau d'assainissement autonome comme l'indique le schéma général d'assainissement collectif.

Les élus se sont rendus sur place afin qu'ils leur présentent ce projet. Les habitants réaliseront un réseau d'assainissement privé qu'ils prendront intégralement en charge avec l'entretien de celui-ci.
Le conseil municipal accepte cette demande.

Questions diverses

→ Madame le Maire expose au conseil les divers dossiers en cours concernant l'urbanisme :

- Concernant les cabanes construites sans demande préalable auprès de la mairie, deux propriétaires revendiquent leurs droits. La municipalité va ouvrir un dossier juridique. Pour les autres cabanes, une solution amiable a été trouvée avec la mairie, elles seront démontées prochainement. Toutefois pour une des cabanes, un courrier de protestation a été envoyé à la mairie et a été lu au conseil par Madame le Maire.
- La prochaine rencontre avec l'aménageur du lotissement au Nord du village est prévue le 21 octobre. Les points mentionnés dans le compte rendu du conseil municipal du 26 août seront abordés.

→ Madame le Maire informe le conseil que l'agent technique embauché pour le remplacement de l'agent ayant pris une disponibilité de deux ans a souhaité rompre son CDD. Il convient de lancer un recrutement.

→ Madame le Maire informe le conseil que l'agent technique titulaire ayant pris une disponibilité de deux ans en 2020 a démissionné au 01 septembre 2021. Il ne fait plus partie des effectifs de la collectivité.

→ Madame le Maire informe le conseil que la cuve à gaz, située au camping, devra être déplacée car elle ne respecte plus les normes en vigueur.

Tour de table

→ Lucie Valentin et Jean-Christophe Dye informe le conseil qu'ils organisent le samedi 2 octobre un café compost permettant d'échanger avec les habitants sur l'installation du composteur au cœur du village.

Lucie Valentin et Jean-Christophe Dye informe le conseil qu'il avait été distribué en fin d'année dernière aux parents d'élèves un questionnaire sur la cantine scolaire. Il portait sur l'avis, le ressenti des parents et des enfants. Les résultats de celui-ci seront présentés au prochain conseil d'école.

→ Lucie Valentin informe le conseil qu'une réunion avec le Syndicat Mixte des Bassins Hydrauliques de l'Isère (SYMBHI) aura lieu début octobre concernant l'entretien des bassins des cours d'eau (Vernaison, Buech et Adoin).

Le prochain conseil aura lieu le jeudi 28 octobre 2021 à 20h30

Secrétaire de séance : Philippe DESFEUX